



Pont ascension avis mercredi ou jeudi le rdv ?

Par Alouette29

Bonjour.

J'ai un jugement qui précise que le jour ferie qui précède ou suit un we ou un pont, dans le we du père bénéficie a celui ci.

Le we de l'ascension est un we prévu chez lui.
J'ai la garde principale, et il les voient un we sur 2.

Je ne sais pas a quel moment je dois lui déposer les enfants.
Ils ont des activités le mercredi.et terminent en fin de journée. Ensuite cela ferait tard pour les déposer.

Je pensais les déposer le jeudi matin.
Le rdv a votre avis est bien jeudi matin et pas le mercredi soir ?

Je vous remercie

Bien cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Quels sont les horaires prévus dans le jugement ?
Le père peut-il venir les chercher à la fin de leur activité du mercredi ?

Et même si c'est "tard", ils ont ensuite 4 jours pour récupérer...

Par Alouette29

Bonjour

J'ai rdv a 18h le vendredi habituellement, j'ai 1h15 de route de chez moi.
J'arriverai après leurs activités a plus de 19h au rdv. Sauf a prendre le train je peux proposer cela en alternative.